

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2014

Révision: 18.06.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

- Nom du produit: **Miracol 6360**
- Code du produit: 6360.00
- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation: Colle

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur:
Geistlich Ligamenta AG
Engstringerstr. 5
CH-8952 Schlieren
Tel.: +41 44 7338833
Fax: +41 44 7338877
- Service chargé des renseignements:
R&D
safety@geistlich.ch
- Numéro d'appel d'urgence:
+41 44 733 88 33 (Mo-Fr 07:00-12:00;13:00-16:00)
Centre Suisse d' information Toxicologique: 145

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.

- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- Système de classification:
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant

· Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- Description: Dispersion of Vinylacetate polymer

- Composants dangereux:

CAS: 52-51-7 EINECS: 200-143-0	bronopol (DCI) Xn R21/22; Xi R37/38-41; N R50 Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	≤ 2,5%
-----------------------------------	---	--------

(suite page 2)

CH/FR

Nom du produit: Miracol 6360

(suite de la page 1)

- Indications complémentaires:
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Indications destinées au médecin:
 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Conseils aux pompiers**

- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

- **Référence à d'autres sections**

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Aucune mesure particulière n'est requise.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

CH/FR

Nom du produit: Miracol 6360

(suite de la page 2)

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
 - Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
 - Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
 - Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 - Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
 - Protection des mains:
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
 - Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
 - Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 - Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.
 - Aspect:

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Blanc
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
- valeur du pH à 20 °C: 4
- Changement d'état
 - Point de fusion: Non déterminé.
 - Point d'ébullition: 100 °C

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2014

Révision: 18.06.2014

Nom du produit: Miracol 6360

(suite de la page 3)

· Point d'éclair	> 100 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité à 20 °C:	1,04229 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Dynamique à 20 °C:	7500 mPas
· Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	0,0 %
· Eau:	52,7 %
· Teneur en substances solides:	47,5 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
 - Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter:
 - Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
 - Toxicité aiguë:
 - Effet primaire d'irritation:
 - de la peau: Pas d'effet d'irritation.
 - des yeux: Pas d'effet d'irritation.
 - Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2014

Révision: 18.06.2014

Nom du produit: Miracol 6360

(suite de la page 4)

- Indications toxicologiques complémentaires:
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
 - Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistence et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
 - Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
 - Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
 - Recommandation:
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.
- | |
|--|
| · Catalogue européen des déchets |
| 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09 |
- **Emballages non nettoyés:**
 - Recommandation:
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
 - Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|-------|
| · No ONU | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · Nom d'expédition des Nations unies | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · Classe ADN/R: | néant |
| · Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2014

Révision: 18.06.2014

Nom du produit: Miracol 6360

(suite de la page 5)

- | | |
|---|-----------------|
| · Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Pollutant: | Non |
| · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | - |

15 Informations réglementaires

- **Usage** usage privé et industriel
- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 - Prescriptions nationales:
 - Classe de pollution des eaux:
 - Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
 - H302 Nocif en cas d'ingestion.
 - H312 Nocif par contact cutané.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 - R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
 - R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
 - R41 Risque de lésions oculaires graves.
 - R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- **Service établissant la fiche technique:** R&D
- **Contact:** Tel: +41 44 733 88 33; Email: safety@geistlich.ch
 - Acronymes et abréviations:
 - ICAO: International Civil Aviation Organization
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
 - Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
 - Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
 - STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
 - Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
- * Données modifiées par rapport à la version précédente